



Procès-verbal
de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue le 3 décembre 2018 à 17 h

À une séance extraordinaire tenue le 3 décembre 2018 à 17 h à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

SONT PRÉSENTS :

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Les conseillères et conseillers	Rosa Borreggine
	Caroline Vinet
	Véronique Martino
	Daniel Cantin
	Judith Gagnon

EST ABSENT :

Le conseiller	Normand Leroux
---------------	----------------

formant quorum;

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Le directeur général, Jean Beaulieu
La greffière et directrice des Services juridiques, Marie-Pier Pharand

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Son honneur monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance.

1. **RÉSOLUTION N^o 630-12-2018**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par madame la conseillère Judith Gagnon et unanimement résolu :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme présenté :

- | | | |
|-------------|-----|--|
| 630-12-2018 | 1. | <u>Adoption de l'ordre du jour</u> |
| | 2. | <u>Période de questions du public</u> |
| | 3. | <u>Approbation du procès-verbal</u> |
| | 4. | <u>Règlements</u> |
| | 5. | <u>Soumissions</u> |
| RETIRÉ | 5.1 | Adjudication - Disposition de sols contaminés |
| RETIRÉ | 5.2 | Adjudication - Transport de matériaux en vrac (2018-TP-18) |
| | 6. | <u>Administration et finances</u> |
| 631-12-2018 | 6.1 | Avis de motion et dépôt du projet de règlement 472-2018 - Relatif aux tarifs des permis, certificats et autres demandes en matière d'urbanisme |
| 632-12-2018 | 6.2 | Avis de motion et dépôt du projet de règlement 473-2018 - Fixant les taux et tarifs de la taxation - Exercice financier 2019 |



Procès-verbal
de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue le 3 décembre 2018 à 17 h

-
-
7. **Sécurité publique**
 8. **Travaux publics et génie**
 9. **Environnement**
 10. **Urbanisme**
 11. **Vie communautaire**
 12. **Ressources humaines**
 13. **Correspondance**
 14. **Points nouveaux**
 15. **Période de questions du public**
 - 633-12-2018 16. **Levée de la séance**

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, une période de questions est mise à la disposition des personnes présentes. Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

5.1 RETIRÉ

**ADJUDICATION
DISPOSITION DE SOLS CONTAMINÉS**

Ce dossier est retiré de l'ordre du jour.

5.2 RETIRÉ

**ADJUDICATION
TRANSPORT DE MATÉRIAUX EN VRAC (2018-TP-18)**

Ce dossier est retiré de l'ordre du jour.

6.1 RÉSOLUTION N° 631-12-2018

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 472-2018
RELATIF AUX TARIFS DES PERMIS, CERTIFICATS ET AUTRES DEMANDES EN
MATIÈRE D'URBANISME**

Madame la conseillère Caroline Vinet donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement 472-2018 sera présenté lors d'une séance subséquente et dépose le projet de règlement.

Ce futur règlement concerne la tarification des permis, certificats et autres demandes en matière d'urbanisme et vise à regrouper tous les tarifs en un seul règlement pour faciliter la consultation, l'application et les mises à jour.



Procès-verbal
de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue le 3 décembre 2018 à 17 h

6.2

RÉSOLUTION N° 632-12-2018

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 473-2018
FIXANT LES TAUX ET TARIFS DE LA TAXATION
EXERCICE FINANCIER 2019**

Madame la conseillère Judith Gagnon donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement 473-2018 sera présenté lors d'une séance subséquente et dépose le projet de règlement.

Ce futur règlement concerne les taux et tarifs de la taxation pour l'exercice financier 2019.

15.

PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, une période de questions est mise à la disposition des personnes présentes. Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

16.

RÉSOLUTION N° 633-12-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 17 h 15.

Me Marie-Pier Pharand
Greffière et
directrice des Services juridiques

Jacques Gariépy
Maire